

21 février 2006

06.324

Question Jean-Claude Baudoin

Investissement

Or donc, le 8 mars 2006, le Conseil d'Etat rendra publique sa décision: oui ou non au chantier du Tunnel de Serrières.

Jusque-là, le temps qu'il reste pour réfléchir sera profitable à toutes et à tous. Aussi, nous invitons le gouvernement à répondre à une double interrogation.

- A combien évaluer le retour fiscal en terres neuchâtelaises et l'impulsion économique lorsqu'une collectivité publique offre à une autre collectivité publique 123 millions de francs sur un plateau au titre de l'investissement? Plus loin, nous rappelons que le canton de Neuchâtel verse à Berne 130 millions de francs par année de droits sur les carburants pour alimenter le compte routier et le trafic d'agglomération. La poursuite de l'amélioration des infrastructures est donc légitime puisque les utilisateurs participent aussi à leur financement.
- Dans la foulée, quelle est l'exacte position de l'Office fédéral des routes au sujet de l'achèvement du réseau des routes nationales, en l'occurrence de la réalisation du Tunnel de Serrières?

Nous remercions par avance le Conseil d'Etat de sa disponibilité.

Cosignataire: J.-B. Wälti.